

Préparation à la Confirmation 2020-2021

1 Matinée de rentrée

Samedi 19 septembre 2020	10h00 messe de rentrée – Eglise de Vesancy 10h45 réunion parents – les enfants marchent vers la chapelle de Riantmont – les parents les rejoignent vers 12h 12h apéritif et pique-nique des familles (à prévoir) autour de la chapelle
--------------------------	--

2 Rencontres et journées de retraite

La préparation au sacrement de la Confirmation prévoit la participation (nécessaire) à 7 rencontres (cure de Divonne-les-Bains, 27 rue Pallud) le samedi matin de 10h à 12h et à deux week-ends de retraite.

	Date - horaire	Lieu
Séance 1	10 octobre (10h00 – 12h00)	Divonne
Retraite collégiens /lycéens (deux jours)	14/15 novembre	Abbaye ND des Dombes
Séance 3	12 décembre (10h00 – 12h00) Et veillée mariale le soir (collégiens et lycéens)	Divonne ND de Riantmont
Séance 4	9 janvier (9h00 – 12h00) Petit déjeuner des rois avec les familles à 9h00	Divonne
Marche des vocations	13 février (journée)	Ars
Séance 5	27 février (10h00 – 12h00)	Divonne
Séance 6	13 mars (10h00 – 12h00)	Divonne
Rencontre avec l'évêque	Mercredi 28 avril (17h30 – 19h)	Divonne
Séance 7	8 mai (10h00 – 12h00)	Divonne
Retraite confirmation à Ars (deux jours)	5/6 juin 2021	Ars
Répétition de la Confirmation	10h00 - 12h00	église de Gex
Célébration de la Confirmation	dimanche 20 juin 2021 à 10h	église de Gex

Père Grégoire de KERMENGUY et Père Tanguy de La GIRONIÈRE, curés
Père Michael GABORIEAU, vicaire

CURE CESSY 82 rue St Denis 01170 CESSY - 04 50 28 30 28 accueil@paroissesjp2paysdegex.fr

3 Modalités pratiques

3.1 Participation des parents à la préparation

- Participation d'un parent au moins de chaque confirmand à la séance « info-café » de 10h à 10h30 lors des sept séances organisées à Divonne ;
- Disponibilité des parents pour l'animation et les retraites : chaque parent assiste les animateurs pendant au moins une séance du samedi (préparation confirmation ou aumônerie) et/ou pendant une des retraites.

3.2 Certificats de Baptême catholique des jeunes

Date limite : 9 janvier 2020

Envoyer en format pdf (**pas de JPEG !**) à l'adresse confirmation.paroissesjp2@gmail.com

Si le baptême a eu lieu sur notre paroisse, faire la demande en ligne sur le site de la paroisse avant le 1^{er} décembre : <https://paroissesjp2paysdegex.fr/demande-de-certificat-de-bapteme/>.

3.3 Certificats de confirmation des parrains/marraine

Les parrains/marraines doivent être confirmés dans l'Eglise catholique (certificat de baptême catholique avec mention « confirmation » ou certificat de confirmation à produire). Attention à ne pas confondre le sacrement de la Confirmation avec la « profession de foi ».

Date limite : 9 janvier 2020

3.4 Communication avec l'équipe :

Courriel : confirmation.paroissesjp2@gmail.com

WhatsApp : Un groupe WhatsApp Confirmation 2021 (parents) dédié sera créé.

Eleanor Cashin Ritaine : 06 11 72 02 20 (Sauf urgence, par SMS ou WhatsApp uniquement)

Cédric Alex : 06 27 75 72 89 (Sauf urgence, par SMS ou WhatsApp uniquement)

P. Michaël Gaborieau : 06 74 14 02 73